

Le nombre de logements va doubler à la Praille

Genève L'Etat prévoit 10 000 à 15 000 habitations et lance une consultation des usagers

Sandra Moro

Il n'est plus question de faire la sourde oreille. Pour Mark Muller, le ministre des Constructions genevoises, l'heure est à la conciliation dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV). Conformément aux revendications d'une partie de la population et de la sphère politique, ce périmètre de 230 hectares, qui doit devenir le quartier du XXI^e siècle à Genève, accueillera davantage de logements. Et, pour répondre aux exigences d'ouverture et de dialogue, le Conseil d'Etat lance dès lundi une phase de consultation des usagers du quartier. Autre nouveauté: une équipe de spécialistes a été désignée pour plancher sur les espaces publics et la mobilité dans le périmètre.

Nouvelles perspectives

«Nous avons complètement changé de perspective concernant le ratio entre emplois et logements, a déclaré vendredi le conseiller d'Etat libéral. Les objectifs pour la construction de nouvelles habitations ont été doublés: au lieu d'en prévoir 6000, on veut en réaliser entre 10000 et 15000.» Dès lors, il y aura moins d'espace pour créer de nouveaux emplois. Leur nombre était initialement prévu à 20000.

En révisant à la hausse le nombre de logements, Mark Muller espère se débarrasser de «la principale pierre d'achoppement du projet au niveau politique». Parmi les mécontents du ratio figuraient une grande partie des députés, l'Asloca, l'Avivo et les trois communes concernées: Carouge, Lancy et la Ville de Genève. Avec le rééquilibrage prévu, «nous répondons en gros à l'objectif de la Ville de créer un emploi pour un logement», a souligné Mark Muller.

Mais Rémy Pagani, l'édile d'A gauche toute! à la tête des Constructions de la municipalité, pourrait à l'avenir exiger d'autres concessions. Notamment sur le nombre de logements sociaux, éternelle source de conflits entre les deux magistrats.

Les communes plaident aussi pour une nouvelle taxe d'équipement, a souligné le radical Marc

Nobs, membre de l'exécutif de Carouge: «Avec la hausse du nombre de logements, il faudra construire des écoles, des crèches et des infrastructures de loisirs». Les élus négocient déjà pied à pied avec le canton pour créer un centre sportif près du Stade de Genève.

Dialogues

Au-delà des communes, des associations et du Grand Conseil, déjà intégrés au processus de consultation sur le développement de la Praille, restait à prendre le pouls de la population pour répondre à l'exigence d'ouvrir le dialogue aussi largement que possible sur ce projet. «Consulter la société civile, c'est quelque chose dont on n'a pas l'habitude à Genève», a souligné Mark Muller. Alors, pour connaître les habitudes et les désirs des «usagers» du quartier, le canton a fait appel au collectif de chercheurs Bazar Urbain, basé à Grenoble. Dès lundi et jusqu'en septembre, six de ses membres arpenteront les rues pour recueillir les impressions des gens, notamment en réalisant des micro-trottoirs.

Une première étape qui sera suivie par «des ateliers publics de discussion», précise Sylvie Bietenhader, directrice générale du projet PAV. Ils seront mis sur pied par un autre groupe d'experts: l'équipe pluridisciplinaire constituée du bureau parisien AWP, qui se définit comme une «agence de reconfiguration territoriale», de HHF Architectes, basés à Bâle, et des ingénieurs genevois de Citec et Solfor. Le groupe a remporté l'appel d'offres international lancé à l'automne dernier pour produire un concept cohérent sur la mobilité et les espaces publics dans le quartier. Son mandat s'achève à fin 2011.

En attendant les premiers résultats, le Conseil d'Etat entend déposer le projet de loi de déclassement du périmètre au Grand Conseil d'ici à juin. Les députés ont déjà adopté une résolution sur les grandes lignes du projet le mois dernier, et le gouvernement espère une décision avant la fin de l'année. Quant aux premières constructions, le département les envisage «à l'horizon 2015».